

ALGERIE TELECOM - SPA DIRECTION OPERATIONNELLE DE CONSTANTINE SOUS DIRECTION FONCTION SUPPORT

Département patrimoine et moyens Service des moyens généraux

Réf: DO/SDFS/DPM/SMG/118/2021

1^{ere} Mise En Demeure Avec accusé de réception

A

ETP ASSOULI Meryama CITE BOUSSOUF 24 LOGTS BT B N°58 0667 28 10 45

Vu la convention N°02/SDFS/DPM/MG/2021.

Vu <u>l'article 02</u> étendue des prestations (nettoyage quotidien, nettoyage hebdomadaire et nettoyage mensuel) de tout les sites confondus.

Vu l'email du responsable de l'agence commerciale Hamma Bouziane concernant l'insalubrité de l'ACTEL.

Vu l'absence des agents de nettoyage le 23/24 du mois d'Aout 2021.

Vous êtes dans l'obligation de mettre à la disposition des sites dont vous êtes garants l'effectif de nettoyage demandé par complexe, pour une vacation de 04 heures allant de 6h à 10h, ainsi :

- ✓ Le nettoyage quotidien.
- ✓ Le nettoyage hebdomadaire.
- ✓ Le nettoyage mensuel qui concerne le grand nettoyage.

Doivent être accomplis selon <u>l'article 02</u> de la convention N°02/SDFS/DPM/MG/2021.

A cet effet, on vous met en demeure, pour honorer vos engagements contractuels, le cas échéant nous sommes dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.

Urgence signalé.

(

Fait à Constantine le : 25/08/2020

Directeur Opérationnel